

PARTIE B

Chapitre 3 : EUROPE

Communauté européenne

Les développements survenus pendant l'année au sein de la Communauté européenne (CE) dans les domaines de l'énergie, de l'agriculture, des pêches et du budget communautaire ont eu ou auront une importance considérable pour le Canada. Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le ministre de l'Environnement et le ministre d'État au Commerce ont visité Bruxelles pour des discussions avec la Commission des Communautés européennes. En outre, le commissaire aux Politiques de développement de la Communauté est venu à Ottawa pour des entretiens.

L'année a permis de finaliser les négociations sur un projet d'accord de pêche qui serait en vigueur pour plusieurs années et qui comporterait également des dispositions commerciales. À la fin de l'année, ni le Canada ni la Communauté n'avaient encore pris de décision finale sur les dispositions de fond de l'accord.

Le Canada et la Communauté ont également décidé de proroger jusqu'à la fin de 1981 leur arrangement intérimaire sur le retraitement et le surenrichissement du combustible nucléaire, se donnant ainsi plus de temps pour préparer un texte mutuellement acceptable et devant être intégré à l'accord de coopération nucléaire de 1959 entre le Canada et la Communauté européenne de l'énergie atomique. Le texte reflétera l'évolution de la technologie nucléaire depuis la signature du premier accord, il y a plus de vingt ans, et tiendra compte des résultats de l'INFCE publiés en 1980 (voir le chapitre 2 de la partie A).

Dans le domaine de l'énergie conventionnelle, les relations du Canada avec l'Europe occidentale ont reflété les mesures convenues au Sommet de Venise concernant la dépendance à l'égard du pétrole et le lien entre la conservation d'énergie et la croissance économique. Par exemple, une importante mission d'acheteurs de charbon et d'experts des techniques charbonnières de la Communauté, qui a participé en septembre à la réunion annuelle de l'Association canadienne du charbon, tenue à Vancouver, en a profité pour examiner les possibilités de coopération technique et d'élargissement des échanges.

Cette mission charbonnière a été mise sur pied par la Commission des Communautés européennes dans le cadre du programme permanent de coopération économique Canada-CE prévu par l'Accord cadre de 1976, lequel a en outre permis la tenue à Bruxelles, en juin, d'un colloque sur la coulée continue du cuivre. Cette rencontre, qui faisait appel à des experts des secteurs public et privé du Canada et de l'Europe, a fourni

l'occasion d'un échange de données techniques aux retombées économiques importantes.

En 1980, les exportations du Canada vers les pays membres de la Communauté sont passées à 9,4 milliards de dollars, soit une augmentation de 30,4 %. Les échanges dans les deux sens ont totalisé 14,9 milliards de dollars. Fait significatif, bien que les articles manufacturés n'aient représenté que 14,4 % de l'ensemble des exportations canadiennes vers la Communauté, la proportion de ces articles par rapport aux produits non manufacturés a été plus forte qu'en 1979.

Europe de l'Ouest

Le Canada et les pays d'Europe de l'Ouest partagent des préoccupations stratégiques analogues ainsi que des intérêts politiques, économiques et culturels communs. Les relations bilatérales, très étroites, sont appuyées par des mécanismes de discussion collective de questions d'intérêt commun. En 1980, nos relations bilatérales et multilatérales avec les pays de la région ont servi à façonner une approche concertée des problèmes économiques et des questions Est-Ouest. Les ministres des Affaires extérieures et de la Défense nationale ont participé, en mai, à une réunion spéciale de l'OTAN pour étudier les incidences stratégiques de l'invasion de l'Afghanistan par l'Union soviétique et pour arrêter des mesures appropriées. Le Premier ministre a participé, en juin, au Sommet économique de Venise où les efforts ont été consacrés à une conciliation des différents points de vue sur la situation Est-Ouest après l'invasion soviétique de l'Afghanistan et où les objectifs en matière d'énergie ont été définis et établis. Dès après le Sommet, le ministre MacGuigan a participé à Ankara, à la réunion ministérielle de l'OTAN où il s'est prononcé en faveur de meilleurs mécanismes de consultation politique et de gestion des situations de crise.

Le Royaume-Uni représente pour le Canada la première source d'immigration (31,5 %), la deuxième source d'investissements étrangers et le troisième marché d'exportation — plus de 3 milliards de dollars en 1980, soit un accroissement de 23 % par rapport à 1979. Outre de nombreux contacts entre fonctionnaires, les premiers ministres du Canada et du Royaume-Uni ont tenu des discussions, d'abord au Sommet de Venise en juin, puis à Londres. Les ministres des Affaires étrangères des deux pays se sont également rencontrés à Venise en juin, ainsi qu'à Londres en octobre. Le Comité permanent Canada-Royaume-Uni s'est réuni à Ottawa en octobre pour faire le point sur les questions économiques bilatérales et multilatérales. Les problèmes communs de pêche ont été abor-